



## Mobilisation des IADES une réussite Pour un résultat en double teinte !!

Le 22 mars, 3000 IADES se sont retrouvés à l'appel de FO, CGT, SNIA, UNSA sur le pavé parisien pour aller réclamer un nouveau statut et une nouvelle grille indiciaire correspondant à leurs compétences et à leur niveau de formation, c'est à dire des grilles types bac +5.

Dans un contexte particulier suite à des attentats survenus le matin même à Bruxelles, c'est dans un encadrement serré et respecté par les forces de l'ordre que le cortège s'est déplacé du siège du Ministère de la Fonction Publique au siège du Ministère de la Santé.

Après avoir observé une minute de silence pour marquer leur soutien aux victimes des attentats en Belgique, une délégation des organisations syndicales et des représentants des collectifs s'est rendue au Ministère vers 14 h pour être reçue par Mme GARDEL représentante du Cabinet de la ministre et de Mme Lenoir-Salfati représentante de la DGOS.

Après une brève présentation, les représentants se sont exprimés sur les revendications concernant le statut ainsi que la grille indiciaire. L'absence d'un représentant de la Fonction Publique (DGAFP) fut remarquée et regrettée, FO s'est positionné rapidement en réclamant un calendrier de négociations statutaires concomitantes aux réunions de travail mis en place le matin même avec les médecins anesthésistes et urgentistes pour apporter des évolutions sur l'exercice professionnel.

Nous avons reçu une fin de non-recevoir à cette revendication, le Ministère prétextant qu'il fallait terminer les travaux sur l'exercice professionnel afin de démontrer

l'évolution de la profession et ainsi justifier le nouveau statut avec la nouvelle grille indiciaire.

Nous avons rappelé le soutien sans équivoque des médecins dans la reconnaissance de l'autonomie dans notre exercice mais aussi dans notre revendication de revalorisation salariale. Nous avons rappelé le soutien des parlementaires et sénateurs avec notamment plus de 90 questions écrites ainsi que de nombreuses lettres de soutien.

Pourtant la position du Ministère, à l'instar de la réponse de la Ministre de la Santé à l'Assemblée Nationale (au moment même où nous étions reçus en délégation) sur une question orale posée par un parlementaire, figera les discussions. Marisol Touraine a affirmé une volonté d'ouvrir les négociations fin juin avec à l'ordre du jour la création d'un corps spécifique « IADE » et des négociations sur une nouvelle grille indiciaire.

Ce ne sont pas moins de 4 réunions de travail programmées le 6 avril, le 2 mai, le 6 juin, le 23 juin et le volant statutaire ne sera malheureusement pas abordé avant la fin juin. (La première réunion sur le statutaire serait programmé le 24 juin).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites du dossier, et afin de tenir la pression sur le Ministère nous devons soutenir le mouvement de grève interprofessionnel, et être présent et gréviste le 31 Mars afin de dénoncer la Loi travail et la destruction du code du travail. La réussite de cette journée de grève et de manifestation sera également un point d'appui à nos revendications.